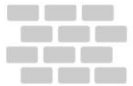


# PLAN DE GESTION DES GRAFFITIS



# Mise en contexte



- **Orientation municipale** : le Plan de gestion des graffitis s'inscrit dans l'un des services rendus de la Ville de Québec, soit « assurer la sécurité urbaine »
- Initialement déployé dans l'arrondissement de La Cité-Limoilou, le Plan est maintenant étendu à l'ensemble du territoire de la ville de Québec

# Plan de gestion des graffitis en bref



## OBJECTIF

---

Améliorer la gestion et le contrôle du phénomène du graffiti par des stratégies transversales de prévention et d'intervention



# VIGIE

- Comité de suivi interne

Mandat : assurer un suivi efficace de la mise en application du Plan de gestion des graffitis

Annuellement :

- Dresser un bilan des mesures réalisées
- Faire des recommandations
- Travailler en transversalité



# Le secret du succès : la combinaison des solutions





# MURS LÉGAUX

- Axe : prévention

## Définition d'un mur légal

Mur dûment identifié sur lequel la réalisation de graffitis est autorisée d'office, à condition de respecter les horaires et la surface d'utilisation, de maintenir la propreté des lieux, de préserver la tranquillité des voisins et de se conformer à certaines restrictions concernant les contenus haineux ou vulgaires

## Objectifs

- Offrir une alternative légale aux graffiteurs
- Réduire la prolifération des graffitis sur des surfaces non autorisées





# MURS LÉGAUX

## Critères de sélection

- Mur appartenant à la Ville ou à une organisation ayant une entente avec la Ville
- Lieu régulièrement vandalisé par des graffitis, indiquant une fréquentation par les graffiteurs
- Dimensions du mur
- Surface intéressante à peindre
- Accessibilité
- Visibilité
- Intégration à l'environnement urbain
- Possibilités multiples d'aménagement du lieu
- Mur éloigné des résidences privées ou des voies de circulation automobile



# MURS LÉGAUX

- Axe : prévention
- Implantation de murs légaux en 2019 dans les parcs Victoria et Dollard-Des Ormeaux

## Nouveau

- Implantation de nouveaux murs légaux dans les arrondissements de Beauport et de Charlesbourg



Mur légal,  
parc Dollard-Des Ormeaux



# MURS LÉGAUX

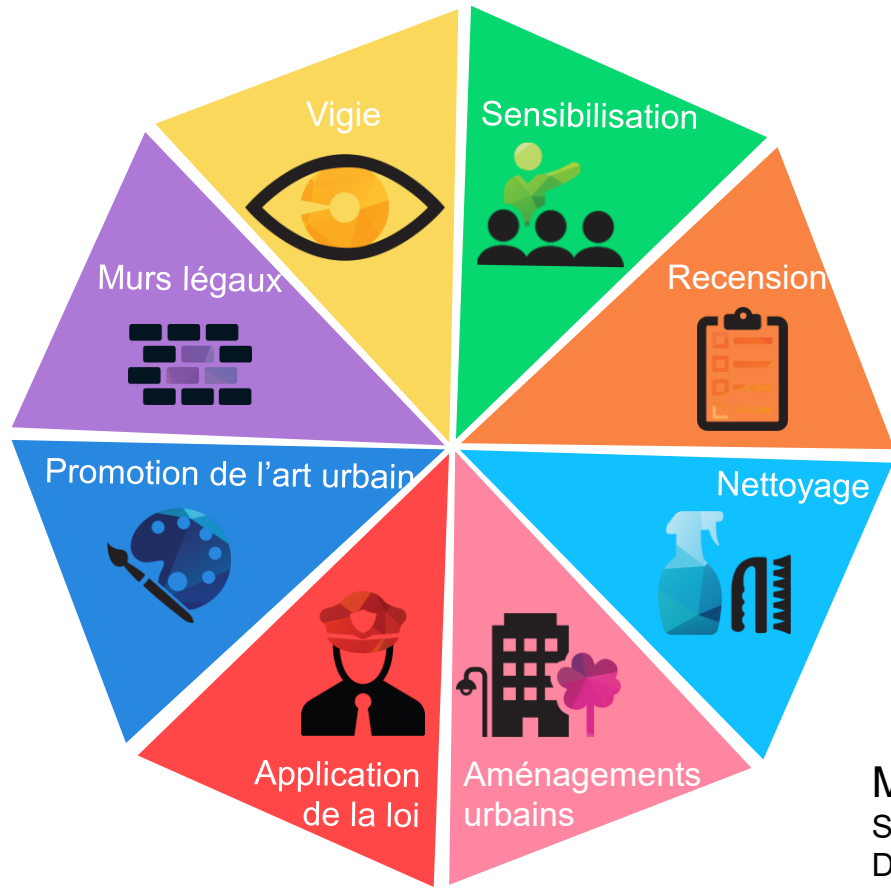
Parc Bon Pasteur, arrondissement de Charlesbourg

- Recommandations du comité d'analyse interne
- Nombre de signalements élevés concernant ce lieu
- Observations des partenaires de la Ville
- Coordonnateur des parcs et technicien responsable du dossier jeunesse de la Ville



# PROCHAINES ÉTAPES POUR L'IMPLANTATION DES MURS LÉGAUX

- Acceptabilité du milieu
  - ✓ Présentation aux organisations œuvrant dans le quartier
  - ✓ Distribution d'un outil de communication aux citoyens et aux commerçants demeurant à proximité



**Des questions?**

**Des commentaires?**

**Merci!**

Manon Deschênes et Amélie Demers

Section de l'intervention communautaire

Division du développement social

Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire